|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PREMIER MINISTERE****------------****CABINET** **------------** |  armoirie.JPG (56091 octets) |  **BURKINA FASO**  **Unité – Progrès – Justice** **------------** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Discours sur la SITUATION****DE LA NATION**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR***BEYON Luc Adolphe TIAO,***PREMIER MINISTRE,CHEF DU GOUVERNEMENTPRONONCE DEVANT L’ASSEMBLEE NATIONALE |  |

***Ouagadougou, le 29 mars 2012***

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

Il y a de cela six mois, j’ai eu le privilège de prononcer devant votre auguste Assembléemon premier discours sur la situation de la Nation au titre de l’année 2010. Je voudrais tout d’abord vous remercier Monsieur le Président, votre bureau ainsi que l’ensemble des Députés, pour l’accueil chaleureux qui m’a été réservé à cet effet.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais à cet instant solennel, saluer vos qualités humaines, votre sens élevé de l’Etat, votre grande sagesse et la maîtrise avec lesquelles vous dirigez cette haute Institution de la République, véritable temple de notre démocratie. Je voudrais vous remercier pour avoir facilité l’examen des différents dossiers du gouvernement par la Représentation nationale.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Le présent discours sur la situation de la Nation intervient après une année marquée par une crise sociale sans précédent dans notre pays. Le gouvernement garde une forte pensée à l’égard de toutes les victimes et de leurs familles durement éprouvées.

La clairvoyance de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, son sens de l’écoute et du dialogue, son attachement indéfectible aux valeurs républicaines et sa profonde connaissance de la société burkinabèont été les clés de la sortie de crise. Mais il est incontestable également, que les Burkinabè de toutes les couches sociales et de tous les bords politiques ont fait montre d’un sursaut patriotique pour œuvrer au retour de la paix sociale.

Au nom du gouvernement, je voudrais ici réitérer notre gratitude à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui ont œuvré pour que la paix sociale revienne dans notre pays. Dans le même esprit, je voudrais saisir l’occasion pour renouveler à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux qui nous ont soutenus à ces moments difficiles, toute la reconnaissance de la Nation.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

En octobre dernier, je confiais devant votre auguste Assemblée, nos appréhensions sur les conséquences de la mauvaise pluviométrie enregistrée durant la saison écoulée, sur nos populations. Nous avions évalué en son temps, un déficit céréalier d’environ 36 000 tonnes. Je vous annonçais les mesures prises par le gouvernement pour faire face à une éventuelle crise alimentaire. Comme vous le savez, avec les nouvelles données, l’ampleur de la situation est plus importante qu’on ne s’y attendait. Les dernières évaluations des résultats de la campagne agricole 2011/2012 situent le déficit céréalier à **154 462** tonnes.

En effet, la production céréalière définitive est évaluée à **3 661 370 tonnes**, soit une baisse de 19,61% par rapport à la campagne précédente et **- 5,09%** par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Au niveau national, 51% des [ménages](#graphautomen) ruraux n’arrivent pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec leur propre production de la campagne écoulée. La précarité céréalière touche 34% des [ménages](#graphprecarMen) agricoles. A ce jour, 170 communes localisées dans 29 provinces de 10 régions sont confrontées à l’insécurité alimentaire. Cette situation est aggravée dans le Nord et le Sahel par l’afflux massif de refugiés maliens et de leur cheptel sur notre territoire. On dénombre officiellement plus de 22 000 refugiés arrivés dans notre pays depuis la fin du mois de février.

Le plan opérationnel de soutien aux populations vulnérables aux crises alimentaires que nous avons élaboré avec nos partenaires au développement et les organisations de la société civile a été actualisé avec ces nouvelles données, engendrant une hausse des besoins de financement. Ainsi le budget définitif du plan qui comprend aussi bien les actions alimentaires que non alimentaires s’établit à 103 milliards 930 millions de francs CFA. L’Etat et ses partenaires techniques et financiers ont déjà mobilisé à ce jour environ 53 milliards de francs CFA. Pour les 50 milliards restant, nous attendons dans les semaines à venir la confirmation d’autres engagements. Quoiqu’il en soit, outre l’aide attendue, un effort supplémentaire important du budget national sera engagé pour faire face à ce déficit.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Dès octobre dernier, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures face à la menace de la crise alimentaire. Ainsi, s’agissant de la production du maïs en culture irriguée de saison sèche, environ 5 000 ha de terres ont été emblavés pour une production attendue de 25 000 tonnes. Quant à la collecte des céréales dans les zones excédentaires, la SONAGESS a pu à ce jour acheter auprès des producteurs 18,700 tonnes de céréales pour une prévision de 18 000 tonnes. L’opération de vente de céréales à prix social dans les provinces déficitaires a démarré depuis fin janvier sur l’ensemble du territoire dans les régions déficitaires. A ce jour, plus de 5000 tonnes de céréales ont déjà été vendues à prix social, sur un total de 6 000 tonnes prévues pour la première phase. La seconde phase qui s’étalera d’avril à fin juin verra la mise sur le marché d’environ 50 000 tonnes de céréales. De même, nous avons engagé 245 tonnes de vivres pour la distribution gratuite aux ménages les plus démunis dans le Nord et le Sahel. L’effort du gouvernement est renforcé par des actions humanitaires importantes de plusieurs ONG.

La situation zoo-sanitaire, quant à elle, est acceptable à l’échelle du pays sauf dans les régions du Nord, du Centre Nord et du Sahel. Par contre, la situation alimentaire du bétail est difficile même si l’alimentation est encore disponible dans certaines régions. Le déficit précoce des ressources hydriques, ajouté à celui alimentaire occasionnent des transhumances vers certains pays voisins.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Comment ne pas déplorer la tragédie humaine survenue, il y a quelques semaines dans le village de Guénon dans la commune rurale de Tiébélé. Le massacre d’une dizaine de personnes dans un conflit fratricide a choqué l’opinion publique. Est-il admissible que dans un Etat de droit, des citoyens puissent se livrer à de pareilles dérives dignes d’une époque à jamais révolue ? A l’endroit des familles de toutes les victimes, le gouvernement réitère toute sa compassion et sa profonde tristesse.

Même si le gouvernement travaille à rechercher les voies et les moyens pour réconcilier les cœurs brisés, je tiens à dire du haut de cette tribune que la justice doit être appliquée dans toute sa rigueur aux auteurs et aux commanditaires de ces tristes évènements. Le drame de Guénon nous interpelle sur les crises et les conflits récurrents, consécutifs à des luttes intestines, liées à la chefferie traditionnelle dans plusieurs régions de notre pays.

Face à cette situation, nous devons susciter une large concertation pour trouver une solution durable et efficace au problème posé, comme ce fut le cas dans certains pays africains. Cette concertation est d’autant indispensable, que reconnaissant le rôle du pouvoir traditionnel dans la régulation sociale, le CCRP a recommandé de façon consensuelle sa constitutionnalisation.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Après cet aperçu général lié à l’actualité nationale, vous me permettrez de dérouler les traits majeurs de l’action gouvernementale durant l’année 2011, et plus spécifiquement durant les six derniers mois écoulés. Je rappelle que la mise en œuvre de l’action gouvernementale découle du Programme présidentielle **« Bâtir, ensemble, un Burkina émergent »** et la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable pour la période 2011-2015. Ma déclaration de politique générale prononcée devant votre auguste Assemblée le 20 octobre 2011 synthétisait les actions phares de ces programmes que le gouvernement s’est engagé à mettre en œuvre. Pour ce faire, mon discours sera articulé autour de quatre axes majeurs ci-après :

1. développement des piliers de la croissance accélérée et de l’émergence ;
2. consolidation de l’investissement humain et promotion de la protection sociale ;
3. développement institutionnel et renforcement de la gouvernance ;
4. dynamiques nouvelles pour l’économie et priorités transversales.

I – **DEVELOPPEMENT DES PILIERS DE LA CROISSANCE ET DE L’EMERGENCE**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**Le secteur agricole** est le moteur de la croissance de notre économie. Le gouvernement a organisé du 24 au 26 novembre 2011, pour la première fois, les Etats Généraux de l’Agriculture et de la Sécurité Alimentaire, placés sous le thème « actions et mesures de réformes nécessaires dans le secteur rural pour la croissance économique et une sécurité alimentaire durable au Burkina Faso ». Ces états généraux auront permis d’évaluer les performances du secteur rural, d’en identifier les enjeux et défis majeurs et d’envisager des mesures de réformes à mettre en œuvre pour en renforcer la productivité.

Les réformes clés portent sur :

* une relecture de la stratégie nationale de mécanisation agricole qui prend en compte les équipements de transformation ;
* la restructuration de la SONAGESS, en élargissant ses missions et son champ d’action pour prendre en compte la stabilisation des prix des produits agricoles, la gestion des excédents, la déconcentration du stock de sécurité alimentaire ;
* un nouveau système de gouvernance et la régionalisation des dispositifs de formation ;
* l’allègement de la fiscalité applicable au secteur agricole ;
* la révision du cadre général de coopération Etat-Partenaires en matière de sécurité alimentaire.

Le déficit céréalier des cultures traditionnelles comme le mil, le maïs, le sorgho blanc, le sorgho rouge, le riz et le fonio, ne doit pas nous faire perdre de vue l’importance des autres spéculations vivrières dont la production pour la campagne 2011/2012 est estimée à 729 609 tonnes soit une baisse de 16,69% par rapport à la campagne précédente. Il s’agit principalement de l’igname, le niébé, la patate, etc.

La production définitive des cultures de rente est évaluée à 814194 tonnes. Elle est également, excepté le coton, en baisse de 17.16% par rapport à la campagne passée. Les principales cultures de rente demeurent l’arachide, le coton, le soja, le sésame.

Même si la production des cultures vivrières a connu une baisse sensible lors de la saison précédente, elles sont dans l’ensemble en progression par rapport à la moyenne des cinq dernières années. C’est le cas du riz dont la production de 240 865 tonnes, en baisse de 11.01% cette année mais qui connait une hausse de 39,72% par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. S’agissant des cultures de rente, il faut noter une progression intéressante du soja (23 056 tonnes soit une hausse de 45% par rapport à la moyenne quinquennale) et du sésame (84 759 soit une hausse de 76,20% par rapport à la moyenne quinquennale).

Pour la campagne sèche 2011-2012, les prévisions de production sont de 939 700 tonnes pour les légumes et 50 00 tonnes pour les maïs Bondofa. Au total, la production de céréales (riz, maïs), de légumineuse (haricot vert, niébé), de tubercules (ignames, patates, manioc) et de légumes (tomate, oignons, choux etc.) atteindra 1050337 tonnes

Les activités phares de mon gouvernement visent à lever les principales contraintes du secteur rural. C’est notamment la mise en œuvre des textes d’application de la loi 034-2009 sur le foncier rural dans les communes, la maîtrise de l’eau ambitionnant la contribution des cultures irriguées à hauteur de 50% de la production agricole à l’horizon 2015, de la mécanisation agricole et l’accélération de la réalisation d’infrastructures d’approvisionnement en eau potable et assainissement (AEPA).

**Dans le cadre de la promotion des ressources animales**, l’année 2011 a été marquée par la diffusion de la Politique Nationale de Développement Durable de l’Elevage (PNDEL) et du Plan d’Actions et Programme d’Investissement du Secteur de l’Elevage (PAPISE).

Au titre de la sécurisation des activités pastorales, 35 zones pastorales et de pâture d’une superficie de plus de 180 000 hectares ont été délimitées, 1 389 km de pistes à bétail identifiées et 778 km de pistes balisées. L’hydraulique pastorale contribue énormémentà la productivité animale ; aussi, 27 boulis, 1 barrage et 22 forages pastoraux ont-ils été réalisés.

Sur les plans sanitaire et alimentaire, 1,738 million de bovins et 8,353 millions de volailles ont été vaccinés contre les principales épizooties et 7,333 millions de tonnes d’aliments grossiers ont été produites. L’usine de fabrication d’aliments à bétail de Koubri dont la fin des travaux est prévue pour le mois de juillet, aura une capacité annuelle de production de 100 000 tonnes. Elle contribuera ainsi à résorber le déficit d’aliments à bétail auxquels sont confrontés les éleveurs.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

La compétitivité et l’accès des produits animaux de qualité restent un défi pour le gouvernement. Ainsi, au cours de la période, près de 3,5 millions de litres de lait ont été collectés et transformés, 39 000 tonnes de viande contrôlées et 39 millions d’œufs produits. Par ailleurs, l’élevage a enregistré l’exportation sur pied de 376 967 bovins, 1,353 million de petits ruminants et 1,100 million de volailles dans la sous région pour une valeur monétaire estimée à 300 milliards de francs CFA.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**La gestion durable des ressources naturelles**, l’amortissement des chocs climatiques, la préservation de la biodiversité et la gouvernance environnementale sont des défis multidimensionnels pour tous les peuples et nations de par le monde.

A ce niveau, les résultats les plus significatifs engrangés concernent la poursuite de la campagne nationale annuelle de reboisement avec la production et la mise en terre de plus de 14 millions de plants, la formation de 2 000 acteurs directs en matière de gestion-marketing, de transformation et de production de produits forestiers non ligneux (PFNL). En matière de ressources halieutiques, 37 enclos piscicoles ont été réalisés ou réhabilités.

Le programme d’aménagement participatif des forêts a enregistré plus de 170 000 hectares sous aménagement pour la production de bois dans 7 régions. Egalement, on note le démarrage du deuxième Inventaire Forestier National (IFN2) et la mise sous concession d’une dizaine de forêts à vocation de faune et de tourisme safari.

Les états généraux de l’environnement et du développement durable, organisés du 3 au 5 novembre 2011, ont réuni toutes les parties prenantes autour des questions d’environnement et de développement durable. Ils ont permis de faire le consensus sur l’élaboration d’une loi d’orientation et de définir une feuille de route pour la mise en œuvre des actions futures sur la base des engagements des différents acteurs.

Nonobstant la crise financière mondiale et la crise socio-économique qu’a connues notre pays, **les activités minières** se sont bien poursuivies au cours de l’année 2011. Les six (6) mines d’or en activité ont porté la production industrielle d’or à 32,60 tonnes en 2011, contre 23,08 tonnes en 2010, soit une augmentation de 41%. La production attendue en 2012 pourrait atteindre 42 tonnes. La production artisanale déclarée, quant à elle, est estimée à 460 Kg. La seule mine de manganèse, celle de Kiéré, a produit et exporté 49 715 tonnes.

C’est environ, **127,43 milliards de** **francs CFA qui**  ont été reversés au budget de l’Etat au titre des recettesminières en 2011. 4 556 emplois permanents ont été dénombrés au sein des six (6) mines industrielles, dont 93% de ces emplois occupés par des nationaux.

La mine de zinc de Perkoa démarrera sa production en juin 2012. Les perspectives de reprise des activités de la mine d’or de Pourra sont très prometteuses avec le permis de recherche et d’exploitation de la société américaine NEWMONT VENTURES LIMITED, qui s’engage à réaliser des investissements de l’ordre de 528 milliards de francs CFA.

Pour donner encore plus de dynamisme à ce secteur, le gouvernement soumettra à la sanction de votre auguste Assemblée un projet de loi révisant le Code minier. Par ailleurs, pour optimiser les profits de l’Etat, nous envisageons la création d’une société de patrimoine chargée d’optimiser les retombées des portefeuilles de l’Etat dans les sociétés minières.

Le gouvernement veillera à la finalisation des processus de sélection de promoteurs pour l’exploitation du manganèse de Tambao et des calcaires à ciment de Tin Hrasan et Tin Dioulaf dans les deux mois à venir. Il intensifiera également les activités de recherche géologique et minière pour une meilleure contribution de ce secteur au développement de notre pays.

Si le secteur minier est devenu l’un des piliers de la croissance économique de notre pays, il apparait comme une source de fortes tensions, de violences et de désintégration sociale. C’est pourquoi, nous engagerons incessamment une vaste étude pour cerner l’impact socio-économique et environnemental des mines afin d’y apporter les ajustements et les assainissements nécessaires. Les richesses naturelles doivent être exploitées pour le bonheur de la population et non le contraire.

**En matière d’artisanat**, la Chambre des Métiers de l’Artisanat a un rôle majeur à jouer. C’est la raison pour laquelle le gouvernement a tenu à mettre en place cette structure à travers l’organisation d’élections consulaires. Cette chambre est fonctionnelle depuis janvier 2011 et ses commissions spécialisées travaillent normalement.

Les évènements du premier semestre de l’année 2011 ont durement éprouvé **le secteur du tourisme** et influencé négativement ses indicateurs de performance. L’année 2011 a donc essentiellement été consacrée à des actions de communication en vue de redonner à notre pays, l’image d’une destination attractive. A cet effet, le Burkina a organisé du 6 au 8 juin 2011, la 51e Commission régionale pour l’Afrique (CAF) de l’Organisation mondiale du tourisme (OMT) et la 8e édition du SITHO du 29 septembre au 2 octobre 2011.

Le renforcement de la coopération entre notre pays et l’Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) s’est matérialisé au cours de l’année 2011 par un appui important dans le cadre de la mise en œuvre du processus d’élaboration du Schéma Directeur d’Aménagement Touristique du Grand Ouest, de la mise en place du Circuit du Sahel et de l’élaboration du Compte Satellite du Tourisme.

Les actions en faveur du développement de l’initiative privée dans le secteur du tourisme ont concerné la rétrocession du Centre Eco-touristique de Bagré à un opérateur privé et la délivrance de 20 licences pour l’ouverture d’agences de voyage et de 13 agréments pour la réalisation d’infrastructures hôtelières.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**Dans le domaine de la culture**, malgré un contexte national difficile, l’agenda des manifestations publiques a été entièrement exécuté à bonne date. La 22e édition du FESPACO s’est tenue du 26 février au 5 mars 2011 et a enregistré plus 193 films avec la participation de 66 pays et plus 5 000 festivaliers.

La semaine nationale de la culture (SNC) qui est à sa 16e édition, se tient du 24 au 31 mars 2012 à Bobo-Dioulasso. A cette occasion, la Maison de la Culture de Bobo-Dioulasso, un des plus beaux joyaux en la matière dans notre sous-région, entièrement financé par le budget national, a été inaugurée.

Les initiatives privées telles que les Nuits Atypiques de Koudougou (NAK), les Récréatrales, les KUNDE, le festival Jazz à Ouaga et le festival international des arts plastiques, qui se tiennent régulièrement, participent au développement socioéconomique et à la promotion culturelle de notre pays.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

**En matière d’amélioration du climat des affaires,** l’action du gouvernement a essentiellement porté sur :

* la création et l’opérationnalisation des Tribunaux de Commerce de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ;
* l’ouverture du Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) de Dédougou, portant à neuf (09) le nombre de bureaux déconcentrés. Avec la multiplication de ces centres, 4 951 nouvelles entreprises ont pu être créées au cours de l’année 2011 ;
* la réalisation d’une étude pour la formulation d’un programme d’appui au développement du secteur privé.

Grâce à ces réformes, notre pays a progressé de trois (03) points dans le classement « Doing Business Better 2011 » de la Société Financière Internationale, en passant de la 154e à la 151e place sur un total de 183 pays. Toujours avec l’appui de la Société financière internationale, nous avons procédé au lancement de la seconde phase de ce programme le 14 février 2012 à Ouagadougou. Dénommé « Programme d’amélioration du climat des affaires », il porte principalement sur la simplification du régime de délivrance des « licences d’affaires » et sur la mise en œuvre des actes révisés de l’Organisation pour l’harmonisation du droit des affaires  (OHADA). Un comité des réformes économiques sur le climat des affaires (CERCA) a été créé au niveau du Premier Ministère pour accompagner le processus.

Nous saluons le regain d’intérêt manifesté actuellement par les investisseurs privés à l’endroit du Burkina Faso comme l’ont si bien illustré, les succès de la conférence internationale sur le financement de la SCADD tenue à Paris et d’Africalia organisée du 22 au 24 février 2012 à Ouagadougou.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

**En matière de promotion industrielle**, 80 investisseurs ont reçu des autorisations pour implanter des unités industrielles qui généreront environ 1 833 emplois permanents. En outre, 72 dossiers ont été traités en vue de l’octroi d’agréments au Code des Investissements, avec en perspective la création de 4 190 emplois permanents. Dans le cadre de la réorganisation, de l’extension et de la viabilisation des zones industrielles, l’Etat a dégagé une enveloppe financière de 1,5 milliard de francs CFA pour l’aménagement de 300 hectares à Ouagadougou et 192 hectares à Bobo-Dioulasso.

La mise en œuvre du Programme de Restructuration des Entreprises en Difficultés (PRED) s’est poursuivie en 2011 avec la validation des plans de restructuration de 9 entreprises. Cela a permis le redémarrage des activités de la société DAFANI, d’envisager la réouverture de l’ex SIFA à Bobo–Dioulasso, des GMB à Banfora et de BRAFASO à Ouagadougou, d’améliorer l’outil de production et la productivité d’entreprises comme FASOTEX, SAP, FILSAH et WINNER INDUSTRIE.

**En matière de promotion du commerce extérieur**, en plus de notre participation aux négociations multilatérales et régionales, notre pays a organisé le 1er salon du coton et des produits dérivés à Ouagadougou, du 21 au 25 septembre 2011, en collaboration avec l’Organisation de la Coopération Islamique et participé à la 10e session du forum AGOA 2011 qui s’est tenue les 9 et 10 juin 2011 à Lusaka en Zambie.

En ce qui concerne la filière coton libéralisée, en dépit de la crise qu’elle a traversée en 2011, la production a connu une augmentation de 16% par rapport à la campagne précédente, soit 407 035 tonnes de coton graines. Le gouvernement a engagé des réflexions sur la mise en place d’un mécanisme pérenne d’approvisionnement en intrants à moindre coûts et organisera du 4 au 6 avril 2012 les premiers états généraux de la filière cotonnière en vue de permettre aux différents acteurs d’échanger sans complaisance sur les axes d’amélioration de la gouvernance et de la compétitivité de la filière.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Le développement des piliers de la croissance est étroitement lié aux secteurs clés que sont entres autres, l’énergie, les infrastructures routières, les transports, les télécommunications et la promotion des pôles de croissance.

En 2011, **l’offre nationale d’énergie** a été accrue par les actions suivantes :

* la mobilisation de 36,2 milliards de francs CFA pour la réalisation de

 l’interconnexion entre Bolgatanga au Ghana et Ouagadougou ;

* la concrétisation de la première tranche du projet d’installation d’une centrale thermique à Komsilga, qui accuse un retard dans sa mise en œuvre globale lié à des questions contractuelles. Toutefois, la livraison des équipements est achevée et la mise en production effective est incessante. La construction de la seconde tranche de la centrale de Komsilga d’une puissance de 40 MW, dont la mise en service est prévue pour le dernier trimestre 2012 ;
* le démarrage du processus de recrutement d’un Producteur Indépendant d’Energie pour la construction d’une centrale de 70 MW, extensible à 100 MW ;
* la poursuite des négociations pour la réalisation des interconnexions entre le Ghana, le Burkina et le Mali et entre le Nigéria, le Niger, le Burkina Faso et le Bénin.

Dans le domaine de l’énergie solaire, les efforts du gouvernement se sont concentrés sur la finalisation des études de faisabilité de la construction de quatre (04) centrales respectivement à Mana, à Zagtouli, à Kaya et à Ouagadougou, d’une puissance totale de 41,5 MW.

S’agissant de l’électrification rurale, l’année 2011 a connu l’achèvement ou le démarrage des travaux d’électrification de 41 nouvelles localités. En vue de diversifier les sources d’énergies, deux unités pilotes de production de biocarburant ont été mises en place à Ouagadougou et à Boni dans la province de Tuy.

Toujours en matière d’énergie renouvelable, mon gouvernement a lancé le 17 juin 2011, avec le bienveillant accompagnement de l’honorable député Victor Tiendrébéogo, ministre de sa majesté le Mogho Naba, le programme national de réalisation de 10 000 biodigesteurs pour la période 2011-2015. Déjà plus de 600 biodigesteurs ont déjà été construits. D’ici la fin de l’année, 2000 seront construits à travers le pays.

Toutefois, en ce qui concerne le cas des hydrocarbures, l’année 2011 a été particulièrement éprouvante pour le secteur à cause de la flambée des cours du baril de pétrole qui constitue une préoccupation jusqu’à l’heure où je vous parle. Le Gouvernement a dû procéder à un blocage des prix des produits pétroliers à la pompe, et ce, depuis le mois d’août 2010 pour soulager les consommateurs, en espérant un repli rapide des cours. Cette situation a valu à la seule SONABHY des moins values d’une valeur de plus de 42 milliards de F CFA, sans compter les pertes de recettes pour le budget de l’Etat. En ce début d’année 2012, la situation qui est, par ailleurs mondiale, ne s’améliore toujours pas. Et si nous voulons garantir un approvisionnement régulier de notre pays en produits pétroliers, il est urgent que les mesures nécessaires soient prises. A cet effet, il devient indispensable de procéder dans les meilleurs délais à une augmentation des prix du carburant à la pompe pour mieux refléter la réalité que le marché mondial impose à ce secteur.

**Dans le secteur des télécommunications**, la nomination de Son Excellence Monsieur le Président du Faso comme Président du Conseil consultatif du Partenariat multilatéral international contre les cybers menaces (IMPACT), agence d’exécution de l’Union Internationale des Télécommunications (UIT), a donné un signal fort de l’engagement des plus hautes autorités de notre pays pour la promotion d’un environnement favorable aux Télécommunications/TIC. Cet engagement s’est matérialisé par la réalisation d’activités phares comme l’élaboration des cyberstratégies sectorielles, l’extension du réseau informatique de l’Administration (RESINA) à Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya, Fada N’Gourma, Kaya et Ziniaré et la réalisation d’une étude de faisabilité pour la construction d’un réseau dorsal national en fibre optique (backbone). Par ailleurs, l’année 2011 a connu le lancement officiel, le 1er avril 2011, des activités de l’antenne de l’Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications (ESTM) à Ouagadougou, de même que l’organisation de la 7e édition de la Semaine Nationale de l’Internet et des autres technologies de l’information et de la communication (SNI).

Comme on peut le constater, sous la pression du gouvernement, les opérateurs de téléphonie mobile ont sensiblement amélioré la qualité de leurs réseaux. La réalisation de la 3G dans les mois à venir, devrait offrir au public des meilleures offres de qualité en matière de connexion à l’internet sur les téléphones portables.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

L’entretien courant des routes et des pistes, la mise en œuvre de la politique du gouvernement **en matière d’infrastructures routières** a concerné essentiellement :

* l’achèvement des travaux d’aménagement de la route nationale n°23 Dori-Seytenga-Frontière du Niger, longue de 51 km ;
* l’achèvement de la construction de la route Yéguéresso-Diébougou et de la Bretelle de Hamélé ;
* la poursuite de la construction de la route prolongeant le boulevard des Tansoba entre les routes nationales n°4 et n°3 ;
* la poursuite de la construction de l’Avenue de la Liberté ;
* la poursuite de la construction de la route Koudougou-Dédougou ;
* la poursuite du renforcement de la route Ouaga-Pô-Frontière du Ghana et du tronçon du Boulevard des Tansoba compris entre les échangeurs de l’Ouest et de Ouaga 2000 ;
* la poursuite du renforcement de la route Ouagadougou-Sakoinsé ;
* la poursuite de l’interconnexion entre les routes nationales N°1 et N°4 (sortie Ouaga vers Bobo et échangeur de l’Est au carrefour route de Saaba) ;
* l’achèvement de la route Markoye-Frontière du Mali et Markoye-Frontière Niger, d’une longueur de 64 km.

Les activités menées en 2011 dans le cadre de **la sécurité routière** ont permis de réduire de 75% à 24% le taux de surcharge des véhicules lourds de transport de marchandises, qui contribue, dans une grande mesure, à la dégradation de nos infrastructures routières.

Le gouvernement reste toujours préoccupé par le nombre élevé des accidents mortels qui surviennent sur nos routes dont la plupart sont liés à des défaillances humaines ou au mauvais état des moyens de transports collectifs. Ce mois de mars a été particulièrement meurtrier avec près d’une cinquantaine de personnes péries dans des accidents de la route. Le gouvernement saisit cette occasion pour présenter aux familles de toutes ces victimes notamment celles survenues récemment à Farokba et à Koupèla toutes ses condoléances les plus attristées. Les nouvelles mesures que nous engagerons, devront contribuer à réduire les accidents sur les grandes voies de communication du pays.

En vue d’améliorer le transport urbain, le gouvernement a autorisé l’importation, en exonération des droits de douane et de la TVA, de 300 véhicules neufs à usage de taxis. Quant au transport de marchandises et d’hydrocarbures, la mesure du gouvernement porte sur 600 véhicules. Par ailleurs, une contribution annuelle forfaitaire de 500 millions de francs CFA a été allouée à la SOTRACO pour la prise en compte des personnes vulnérables.

**Dans le domaine des transports ferroviaires**, l’année 2011 a été marquée par la poursuite des concertations en vue de la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et de la conduite des études de faisabilité du chemin de fer du Sahel et des interconnexions ferroviaires.

**Au niveau des transports aériens**, l’année 2011 a connu la mise en place de l’Agence Nationale de l’Aviation Civile (ANAC). La desserte de notre pays s’est améliorée par l’arrivée des compagnies Kenya Airways, Sénégal Airlines, Aigle Azur, Arik Air.

En 2011, la Maîtrise d’Ouvrage de l’Aéroport de Donsin (MOAD) a enregistré des acquis appréciables, parmi lesquels l’adoption du décret portant déclaration d’utilité publique de l’emprise aéroportuaire, la sélection du bureau en charge de l’étude technique détaillée et du dossier d’appel d’offres de l’aéroport de Donsin, la conduite de l’étude technico-économique des voies d’accès au futur aéroport, le recensement exhaustif des personnes affectées par le projet et de leurs biens, l’élaboration de la stratégie de mise en concession de l’aéroport de Ouagadougou et du dossier d’appel d’offres y relatif.

En 2012, la MOAD réalisera les études techniques détaillées et dossiers d’appel d’offres de l’aéroport de Donsin et des voies d’accès.

La seconde table ronde des partenaires techniques et financiers qui se tiendra au 2e trimestre 2012 autour de ces dossiers techniques, permettra d’enclencher les évaluations du projet par les PTF et d’aboutir aux accords de financement public.

L’aéroport de Donsin dont le coût total des investissements se chiffre à 230 milliards de francs CFA, devant être construit avec un recours au partenariat public-privé, les capitaux privés seront mobilisés dans le cadre de l’opérationnalisation de la stratégie de mise en concession de l’aéroport de Ouagadougou, par le Comité interministériel pour la mise en place de la Société d’Economie Mixte chargée de la gestion de l’Aéroport International de Ouagadougou (CISEM-AIO).

Dans le cadre de la sauvegarde socio-environnementale, les infrastructures d’accueil des populations affectées seront réalisées et leurs activités de production agro-pastorale optimisées grâce à l’accompagnement de l’Institut National de l’Environnement et de Recherches Agricoles (INERA).

Ceci permettra de déplacer les populations dans de meilleures conditions et à temps pour le démarrage des travaux courant 2013.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

**L’opérationnalisation des pôles de croissance** constitue un des défis à relever pour booster le niveau de croissance économique. C’est dans ce sens qu’un comité national de pilotage des pôles de croissance (CNPPC) a été mis en place pour veiller à la bonne conduite du processus.

Le Projet Pôle de Croissance de Bagré, qui est un projet pilote, d’un coût global de 133,5 millions de dollars US soit environ 67 milliards de francs CFA dont 115 millions de dollars soit environ 57 milliards de francs CFA de don de la Banque mondiale, est entré en vigueur le 1er novembre 2011 et entame ainsi sa phase de mise en œuvre. Ce projet aura des retombées positives pour notre économie, en termes d’investissements, de création d’emplois et de richesses.

Le projet est entré dans sa phase opératoire et connaît des avancées avec le règlement du litige foncier sur les 1 500 hectares, le déclenchement du processus de transformation de la Maîtrise d’Ouvrage de Bagré en Société d’Economie Mixte et la réalisation à 60% de l’étude sur le schéma directeur d’aménagement de la zone. Il convient d’y ajouter le démarrage de l’étude sur la sécurisation foncière qui doit permettre de faire l’état des lieux dans l’occupation de la terre et de mieux évaluer le traitement à réserver aux personnes qui seront affectées par le Projet.

Pour le reste de l’année, l’accent sera mis sur l’organisation d’une vaste campagne de communication qui débutera avec le lancement officiel du Projet le 5 avril à Bagré, la remise à niveau des infrastructures existantes et la tenue d’une conférence des investisseurs de Bagré en juin prochain. L’adoption du schéma directeur avant la fin de ce semestre ouvrira la voie au démarrage des grands travaux d’infrastructures essentielles et d’installation des entreprises fournisseurs de services critiques.

En 2011, le programme Millennium Challenge Account – Burkina Faso (MCA-BF) est entré dans sa phase capitale par le démarrage effectif des travaux grands chantiers.

Ainsi, Son Excellence Monsieur le Président du Faso a procédé au lancement des travaux d’aménagement des 1 740 ha à Di dans la province du Sourou, le samedi 17 décembre 2011, en présence de Madame Cassandra BUTT, Conseillère spéciale du Président américain. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Développement de l’Agriculture, il est prévu l’aménagement de 2 033 hectares dont 1 740 hectares de tranche ferme de périmètres à irriguer pour accroître la productivité agricole dans la Région de la Boucle du Mouhoun.

Par ailleurs, le lancement des travaux de la construction et du bitumage de la route Dédougou-Nouna-Frontière du Mali est intervenu le 19 janvier 2012. La réalisation de cette infrastructure routière longue de 145 km contribuera au développement de la Région de la Boucle du Mouhoun.

En outre, les appels d’offres pour la construction de la route Sabou-Koudougou-Didyr et de la route Banfora – Sindou ont été lancés respectivement le 16 février et le 14 mars.

**II –** **CONSOLIDATION DE L’INVESTISSEMENT HUMAIN ET LA PROTECTION SOCIALE**

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Dans son programme politique « Bâtir, ensemble, un Burkina émergent », le Président du Faso, SEM Blaise COMPAORE affirme que : « Le principal défi du Burkina Faso demeure la formation de compétences capables d’animer et d’impulser de manière durable la gouvernance nationale et le développement ».

**Dans le domaine de la santé**, l’évènement majeur de l’année 2011 aura été, sans conteste, l’adoption par le gouvernement de la Politique Nationale de Santé (PNS) et de son Plan national de développement sanitaire 2011-2020.

Ainsi, les principales actions réalisées au cours de l’année 2011 en matière de santé concernent :

* la tenue de la table ronde des bailleurs de fonds, la réalisation des audits financiers globaux et l’étude rétrospective de la prospective sectorielle de la santé à l’horizon 2030 ;
* le recrutement de 2 992 agents de santé toutes catégories et spécialités confondues ;
* l’extension de la prévention de la transmission mère-enfant du VIH à tous les districts sanitaires et à 94% des formations sanitaires ainsi que  l’accès aux soins par la gratuité des ARV depuis janvier 2010. Cela a permis de toucher plus de 35 000 malades en 2011 ;
* l’acquisition d’équipements, de matériels et de produits de santé ;
* l’adoption du plan stratégique de renforcement du système national d’information sanitaire ;
* la poursuite de la prise en charge gratuite de certaines maladies et des subventions de certaines prestations au profit des femmes et des enfants.

**Dans le domaine de la promotion sociale inclusive**, les principales actions menées en faveur des couches sociales les plus vulnérables ont porté sur :

* le renforcement de l’encadrement de la petite enfance et le développement du sous secteur de l’éducation préscolaire qui sera prochainement transféré au ministère de l’éducation nationale;
* la protection et la promotion de l’enfant et des jeunes en difficulté avec l’installation d’un numéro vert qui a permis de récupérer des enfants victimes de violences, l’adoption du rapport de mise en œuvre de la Charte Africaine des Droits et du Bien être de l’Enfant et la tenue de la session ordinaire du Parlement des enfants en décembre 2011 ;
* la mise en œuvre du projet conjoint Burkina/Mali pour l’abandon de la pratique transfrontalière de l’excision et du plan d’actions 2009-2013 de la promotion de lutte contre la pratique de l’excision dans la perspective de la tolérance zéro à l’horizon 2015 ;
* la vulgarisation de la charte nationale de solidarité et l’organisation de la 7e édition du mois de la solidarité nationale.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

Réaffirmant la volonté de mon gouvernement de mettre l’éducation au cœur de sa politique de développement économique et social, les principales actions de la réforme de **notre système éducatif** ont permis :

* la réalisation d’infrastructures éducatives et l’accroissement des effectifs des enseignants **de** 4,4% ;
* la distribution gratuite de **2 832 653**  manuels et fournitures scolaires et la dotation de **14 700,96** tonnes de vivres aux écoles pour le fonctionnement des cantines scolaires pour un montant cumulé de **9,346 milliards de**  **franc**s **CFA.**

Vous permettez de déplorer les défaillances constatées dans l’approvisionnement des cantines scolaires. Les retards enregistrés dans la plupart des régions sont inadmissibles. Un audit sera incessamment engagé afin de dénouer les goulots d’étranglement et de situer les responsabilités dans la mauvaise exécution de cet important programme.

Toutes ces actions conjuguées ont induit une hausse des indicateurs d’accès et de participation. Ainsi, on note un accroissement de 7,6% des effectifs au primaire, du taux brut de scolarisation (TBS) qui passe de **79,40%** à **80,7%** et du taux d’achèvement de **54,4%** à **58,2%** dans la même période.

Dans le domaine de **l’alphabétisation,** la campagne 2011/2012 a donné les résultats suivants :

* l’inscription de **312 179** apprenants de tous niveaux et formules confondus dont 65% de femmes et celle de **8 030** adolescents dont **3 689** filles ;
* le financement de 429 opérateurs pour l’ouverture de centres d’alphabétisation pour un montant de **6,5 milliards de francs CFA** ;
* l’ouverture de vingt (20) centres de la Stratégie de Scolarisation Accélérée (SSA)/Passerelle.

Dans le domaine de l’**enseignement secondaire**, le gouvernement s’est particulièrement investi pour instaurer un climat apaisé dans les établissements.

Les actions multiformes déployées ont permis d’atteindre les résultats ci-après :

* l’accroissement des effectifs des élèves de **12,4**% ;
* l’accroissement du nombre d’établissements de 1260 en 2010 à 1451 en 2011 ;
* le taux brut de scolarisation passé de **29,7%** en 2010 à **32,3%** en 2011 au post-primaire et celui du secondaire de **10,4%** à **10,7%.**

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

Au niveau de **l’enseignement supérieur**, les actions ont porté entre autres sur :

* le recrutement de 35 assistants au profit de nos universités et de 10 chercheurs mis à la disposition du Ministère de la Recherche Scientifique et de l’Innovation ;
* la construction des académies de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou ;
* la mise en place de la filière de formation ouverte à distance (FFOAD) à l’Institut des Sciences ;
* la tenue du symposium sur les Licences-master-Doctorat (LMD) et l’ouverture du Centre Universitaire Polytechnique de Dédougou.

L’ensemble de ces actions a entrainé un accroissement des effectifs étudiants passant de **51 166** étudiants en 2010 à **60 998** étudiants en 2011 soit une augmentation de 19,21%.

Suite aux conclusions des concertations entre les différents acteurs de nos structures universitaires, notamment les administrations desdites universités et les partenaires sociaux, pour résorber le retard actuellement observé dans nos campus, mon gouvernement a consenti d’énormes efforts pour permettre l’effectivité d’un mois de cours payé pendant ces vacances. En outre et ayant le souci d’offrir à nos étudiants un enseignement/formation complet et de qualité, il s’engage à poursuivre le dialogue dans l’objectif de sauver l’année académique universitaire 2011/2012 et surtout de parvenir au démarrage, dans deux ans, d’une année universitaire respectant le calendrier académique normal.

En vue d’améliorer les conditions d’études sur les campus universitaires, sur instruction personnelle du Président du Faso, il sera entamé dès cette année, la construction de sept pavillons de 2 500 places chacun au profit des Universités de Ouaga II, de Bobo et de Koudougou.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

L’avenir de la jeunesse demeure une des priorités majeures du gouvernement. Aussi, conformément à notre déclaration de politique générale, nous avons entamé d’importants chantiers en matière de formation professionnelle et de création d’emplois.

L’organisation de la journée internationale de la jeunesse le 12 août 2011 et la tenue de la 6e édition du Forum National des Jeunes du 02 au 04 décembre 2011 ont permis de renforcer le dialogue avec la jeunesse.

**La promotion de la formation professionnelle** a été marquée par l’ouverture effective du Centre de formation professionnelle de référence de Ziniaré et du lycée national professionnel Maurice YAMEOGO de Koudougou de même que la pose de la première pierre du lycée national professionnel de Gaoua.

Pour ce qui est de **la promotion de l’emploi**, les principales réalisations sont relatives à l’élaboration des stratégies régionales d’emplois, au financement de la création d’emplois, à l’encadrement des acteurs du secteur informel, à la promotion du volontariat et aux actions de visibilité du marché du travail.

En 2011, le gouvernement a élaboré et adopté le Programme Spécial de Création d’Emplois pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF) dont il s’attèlera à la mise en œuvre à partir de 2012. Ainsi, les organes dudit programme ont été mis en place. Le Conseil d’orientation installé le 12 février 2012 a donné des orientations pour le démarrage du programme.

La première réunion du Comité de pilotage du PSCE, tenue le 1er mars 2012, a permis d’entériner le plan d’actions et le budget 2012, de valider les organes de pilotage au niveau sectoriel, d’arrêter le programme de lancement des différentes composantes. Ce programme d’un coût annuel d’environ 11 milliards de F CFA permettra au gouvernement de créer des opportunités de formation et d’emplois en faveur des jeunes et des femmes sur la période de 2012 à 2014.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**Dans le domaine de l’eau et de l’assainissement**, de réels efforts ont été enregistrés. En matière d’augmentation de l’accès à l’eau potable, les réalisations en 2011 ont été les suivantes par rapport aux prévisions :

* 1 811 forages neufs, soit 73,37%,
* 774 forages réhabilités, soit 46%,
* 50 bornes fontaine neuves, soit 25,12%,
* 32 puits à grand diamètre neufs, soit 20%,
* 19 AEPS/PEA neufs, soit 55,88%,
* 6 AEPS/PEA réhabilités, soit 18%,
* 13 161 branchements neufs, soit 55%.

**En ce qui concerne l’augmentation de l’accès à l’assainissement, les infrastructures suivantes ont été réalisées :**

* 1 063 latrines institutionnelles, soit 88,80%,
* 459 latrines publiques, soit 104,31%,
* 15 052 latrines familiales, soit 97,10%.

Dans la perspective de l’atteinte des OMD en matière d’accès à l’eau potable et à l’assainissement, le gouvernement a lancé une campagne nationale de plaidoyer pour mobiliser davantage de ressources en vue d’accélérer la mise en œuvre du Programme national- Approvisionnement en Eau potable et Assainissement (PN-AEPA).

En 2011, les efforts du gouvernement **en matière d’habitat et d’urbanisme** ont porté essentiellement sur les actions suivantes :

* la construction de 396 logements sociaux en partenariat public-privé ;
* le lancement de la 1re phase des travaux d’aménagement du Parc Urbain Bangr-Wéogo ;
* le démarrage du processus d’élaboration des Schémas Directeurs d’Aménagement et d’Urbanisme (SDAU) ;
* l’achèvement de la construction de la première tranche de caniveaux sur la trame d’accueil de Yagma ;
* la réalisation d’une cité- relais dans la ville de Bobo-Dioulasso ;
* le contrôle des chantiers de construction d’immeubles dans le cadre de la sensibilisation des populations sur le respect des dispositions et prescriptions techniques en matière de construction.

**Dans le domaine de l’amélioration du cadre de vie et de l’assainissement**, l’année écoulée a été marquée par l’organisation de la première édition de l’opération « zéro sachet » qui a permis de collecter plus de 350 tonnes de sachets plastiques, l’adoption et la diffusion de 1 000 exemplaires de la stratégie nationale d’aménagement paysager et de son plan d’actions.

**Dans le domaine de la** **recherche et de l’innovation**, mon gouvernement est parvenu, au cours de l’année 2011, à des résultats fort appréciables. Il s’agit entre autres :

* de la mise au point et de la vulgarisation des variétés performantes de céréales, d’oléo-protéagineux, de cultures maraîchères et de plantes à tubercules adaptées aux différents systèmes de cultures ;

* la production et la mise à disposition des producteurs, de plus de 1500 tonnes de semences des variétés améliorées de maïs « Bondofa » et du riz dont la productivité peut atteindre respectivement 8 tonnes/hectare et 7 tonnes/hectare en milieu irrigué ;
* la poursuite des recherches sur le coton Bt, l’expérimentation de la culture du coton brésilien et l’élargissement de la gamme des espèces au niébé Bt ;
* l’acquisition de résultats probants sur la recherche vaccinale antipaludique au stade de pharmacologie clinique Phase III.

Enfin dans le domaine de la valorisation des résultats de la recherche, il a été créé courant 2011, le Fonds National de la Recherche et de l’Innovation, doté d’un budget de **250 000 000**  **francs CFA,** la Maison des Technologies et de l’Innovation afin d’ouvrir la recherche scientifique et technologique au monde des entreprises, la création et l’animation d’une vitrine de technologie.

**III – DEVEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE**

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

La volonté politique de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE d’engager un processus de réformes politiques s’est effectivement traduite par la création du Conseil consultatif sur les réformes politiques (CCRP) par décret n°2011-262/PRES/PM/MPRP du 10 mai 2011.

Le CCRP, composé de soixante (68) membres représentant les partis politiques de la majorité et de l’opposition, la société civile et les autorités coutumières et religieuses, a tenu sa session du 23 juin au 14 juillet 2011 à Ouagadougou. Le rapport général des travaux du CCRP a été remis au Chef de l’Etat le 21 juillet 2011 à Ouagadougou.

Les propositions de réformes consensuelles et celles non consensuelles issues des travaux du CCRP ont ensuite été restituées aux acteurs dans les treize (13) régions de notre pays en vue de leur appropriation et enrichissement. Les Assises nationales sur les réformes politiques, tenues du 07 au 09 décembre 2011 à Ouagadougou ont parachevé le processus de consultation souhaité par Son Excellence Monsieur le Président du Faso.

La phase de mise en œuvre effective des propositions de réformes politiques consensuelles est actuellement entamée à travers l’adoption par le Conseil des Ministres du 25 janvier 2012 du décret portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du Comité de suivi et d’évaluation de la mise en œuvre des réformes politiques.

Les actions en cours de réalisation ou programmées pour être exécutées à court terme sont :

1. l’élaboration des dispositions modificatives de la Constitution à l’effet :
* d’intégrer les propositions de réformes relatives à la constitutionnalisation du genre, de la chefferie coutumière et traditionnelle, du Médiateur du Faso, du Conseil supérieur de la communication, à l’amnistie des anciens chefs d’Etat ;
* de renforcer l’équilibre des pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire par la création d’un sénat ; le renforcement des mécanismes de mise en jeu de la responsabilité du Premier ministre, notamment la sanction du discours de politique générale du Premier ministre par le Parlement induisant la validation de sa nomination, la nomination du Premier ministre au sein de la majorité , le principe de l’adoption des plans et programmes de développement par voie législative, le principe de la maîtrise par le Parlement de son ordre du jour ;
* d’augmenter le nombre des députés afin d’améliorer la représentation des populations des différentes provinces.
1. l’élaboration de projets de lois permettant la mise en œuvre des propositions de réformes concernant :
* la limitation de l’âge du candidat à l’élection présidentielle en fixant le plancher à 35 ans et le plafond à 75 ans ;
* la présidence du Conseil Supérieur de la Magistrature au Président du Faso et une vice-présidence confiée au premier président de la Cour de cassation ;
* l’élection du président du Conseil constitutionnel parmi les membres dudit conseil ;
* la présence des anciens Chefs d’Etat au sein du Conseil constitutionnel ;
* la création d’un Tribunal des conflits ;
* la saisine du Conseil constitutionnel par les citoyens à travers la représentation nationale à hauteur d’un dixième des élus ;
* l’élection du président du Conseil supérieur de la communication par les conseillers ;
* le plafonnement et le contrôle des dépenses de campagne ;
* la création à moyen terme d’une administration électorale professionnelle et indépendante dont la CENI dans son format actuel apparaîtrait comme une structure de surveillance ou de conseil d’administration ;
* l’adoption d’une carte d’électeur biométrique comme document permettant d’attester de l’inscription de l’électeur sur la liste électorale et de localiser son bureau de vote ;
* l’ouverture de bureaux de vote dans les ambassades, consulats généraux et consulats honoraires pour faciliter le vote des burkinabè de l’extérieur.
1. l’adoption de décrets et autres actes réglementaires par les ministères en charge des questions liées aux propositions, ainsi que de la prise en compte dans les politiques des propositions de réformes et recommandations formulées dans le sens de la consolidation des acquis en matière d’éducation, de santé, de sécurité, de développement économique, d’administration et de décentralisation.

L’Assemblée nationale sera sollicitée pour l’adoption de la loi constitutionnelle consacrant toutes les dispositions de révision de la Constitution et des autres lois nécessaires à la mise en œuvre des réformes souhaitées par les composantes de la vie nationale ayant pris part aux travaux du CCRP, des rencontres régionales et des Assises nationales sur les réformes politiques.

Les résultats attendus de ces actions sont :

* l’équilibre et la séparation entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont renforcés et les textes sont relus ;
* le dialogue démocratique, au moyen de nouveaux cadres d’expression, est consolidé ;
* la gouvernance électorale est améliorée ;
* les politiques sectorielles et la gouvernance globale sont améliorées.

Après s’être engagé à mettre en œuvre les propositions de réformes consensuelles issues des concertations, avec le précieux concours de toutes les Institutions de la République, le Président du Faso a, par ailleurs, appelé à poursuivre les réflexions sur les idées de réformes demeurées sans consensus.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

De l’ensemble du processus de proposition de réformes politiques, l’on pourrait retenir que les acteurs politiques et sociaux de notre pays ont su communier dans le sens de trouver les consensus pour un renforcement de la démocratie et de la paix au Burkina Faso.

La richesse et la pertinence des réformes politiques proposées auront donné raison à celles et à ceux qui ont cru aux vertus du dialogue et de la confiance mutuelle pour le renforcement continu de la paix et de la démocratie en faveur du développement de notre pays.

**Toujours sur le plan politique**, en plus des réformes annoncées, l’organisation des élections demeure le fait majeur qui occupe l’agenda du gouvernement depuis le dernier trimestre de l’année 2011.

Son Excellence Monsieur le Président du Faso a donné des orientations claires au gouvernement pour que les futures élections soient marquées du sceau de la qualité, de la rigueur, de la transparence et de l’équité. Pour se faire, le gouvernement a été instruit pour engager dans les délais, toutes les dispositions pour accompagner la Commission nationale électorale indépendante dans la bonne tenue de ces élections.

 Ainsi, le gouvernement a initié plusieurs actions pour assurer la réussite de ces élections couplées. Il s’agit notamment :

* de l’acceptation d’un fichier et d’une carte d’électeurs biométriques en réponse aux sollicitations de la classe politique ;
* des dispositions prises pour le financement des opérations électorales ;
* de l’élaboration des avant projets de loi portant révision du code électoral et du code général des collectivités territoriales ;
* de l’organisation d’une campagne intensive d’établissement d’actes de naissance en prévision du recensement biométrique des électeurs ;
* du recensement administratif des populations des communes à statut particulier de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso qui ont fait l’objet de nouveau découpage.

Par ailleurs, le gouvernement a entrepris une opération d’assainissement du fichier des partis politiques légalement reconnus dans le but de mieux responsabiliser les acteurs politiques au regard du rôle que leur confère la Constitution.

Le 22 mars dernier, votre auguste Assemblée a bien voulu voter presque à l’unanimité la révision de l’article 81 de la Constitution, souhaitée par Son Excellence Monsieur le Président du Faso en vue de proroger le mandat des Députés jusqu’à la mise en place de la nouvelle législature.

Le budget global de ces élections s’élève à **36,43 milliards de francs CFA,** dont un montant de 11,603 milliards de francs CFA consacré au système de l’enrôlement biométrique.

Je voudrais ici saluer la bonne collaboration entre la CENI et le gouvernement qui nous permet de préparer sereinement l’organisation des élections couplées.

**Monsieur le Président,**

**Honorable Député,**

1991-2011, la Constitution de la IVe République, promulguée le 11 juin 1991, a eu 20 ans. A la différence des trois premières décennies d’indépendance de notre pays marquées par trois Républiques et six périodes d’exception, la Constitution actuelle est en train de boucler sa quatrième législature. Je m’en réjouis et certainement avec moi tout notre peuple. Indubitablement, c’est dans le même esprit que votre auguste Assemblée fête ses vingt ans d’existence, illustrés par les tournées au niveau des treize régions pour donner des images fortes de cette période. Au demeurant, c’est pour moi l’occasion d’adresser toutes mes félicitations à votre auguste Assemblée et à tous les honorables Députés qui, à travers les différentes législatures, ont apporté leurs pierres à la consolidation de l’Etat de droit, à l’édification de la démocratisation et au bon fonctionnement des institutions de l’Etat. Je salue la mémoire des illustres disparus qui ont apporté sans doute le meilleur d’eux-mêmes à la pérennisation de l’Assemblée nationale.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**Dans le domaine de la gouvernance administrative**, l’administration publique a œuvré à assurer des services publics de qualité, accessibles et répondant aux attentes des populations. Désormais l’usager de l’administration publique est considéré comme un client et mérite plus d’égard.

Pour mener à bien cette mission, le gouvernement a élaboré et adopté unplan stratégique décennal de modernisation de l’administration, procédé à l’ouverture des Instituts régionaux d’administration à Bobo-Dioulasso et Fada N’Gourma, mis en place un site WEB dénommé « Accès en ligne des informations administratives et salariale (ALIAS) », qui permet désormais aux agents de consulter en ligne leur situation administrative et de suivre l’évolution de leur carrière sans se déplacer à Ouagadougou. Très bientôt, il sera procédé à l’identification biométrique de la totalité des agents de la Fonction publique.

**En matière de dialogue social, de travail et de protection sociale,** les actions ont principalement concerné le renforcement du dialogue social et la promotion du travail décent. Ainsi, la rencontre annuelle 2011 Gouvernement/Syndicat a abouti le 29 novembre 2011 à la signature d’un communiqué final constatant la satisfaction de 23 points sur les 44 inscrits dans la plate forme revendicative des syndicats. Les plus importants sont sans doute l’augmentation de 5% des salaires de tous les agents de la fonction publique pour compter de janvier 2012 et l’extension des indemnités de logement et de sujétion à tous les agents de la fonction publique à compter du 1er octobre 2011 et payable en décembre 2011.

Le gouvernement salue la disponibilité des responsables des centrales syndicales et des syndicats au dialogue et apprécie à sa juste valeur leur contribution au retour de la paix sociale.

Quant à la promotion de l’assurance maladie, le gouvernement a poursuivi son processus de mise en place par le recrutement de consultants pour l’élaboration du cadre juridique et les modalités de collaboration avec l’offre de soins. Une nouvelle feuille de route a été définie pour la mise en œuvre diligente dudit projet.

La lutte contre le travail des enfants s’est poursuivie par le renforcement des capacités des acteurs, mais aussi par la sensibilisation de toute la population sur les conséquences du phénomène.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**En matière de justice et de protection des droits humains**, le gouvernement a enregistré des acquis notables en termes de réformes. En effet, la gestion de la politique criminelle est désormais assurée à travers une direction générale tandis que la garde de sécurité pénitentiaire et les droits humains expérimentent une administration déconcentrée avec la mise en place de directions régionales. De même, les personnels de sécurité pénitentiaire et les professions judiciaires disposent, pour chaque catégorie, d’une structure nationale propre de formation pédagogique et professionnelle.

Il est indéniable que la **sécurité** est un facteur indispensable au développement. Pour ce faire, de nombreuses reformes ont été opérées dans ce domaine en vue de renforcer notre système de sécurité et d’assurer une meilleure protection des personnes et des biens sur toute l’étendue du territoire national. Ces reformes ont consisté à la création de nouvelles structures et l’expérimentation des Préfectures de Police par la nomination d’un Préfet de Police à Ouagadougou.

 Vous me permettrez de faire un clin d’œil aux forces de sécurité (gendarmes et policiers) qui depuis plusieurs mois, lutent contre l’insécurité au péril de leurs vies.

En 2012, le gouvernement entend renforcer  la lutte contre les différentes formes de criminalité à travers l’opérationnalisation des plans d’actions adoptés dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Intérieure (SNSI). Un accent majeur sera mis sur la réorganisation de la couverture sécuritaire du territoire national. Il est évident que la tolérance zéro à la criminalité et au grand banditisme ne peut être atteint sans une forte implication des populations et particulièrement dans l’indispensable collaboration avec les forces de l’ordre.

Notre armée qui a 52 années d’existence est à un tournant crucial de son histoire et les actions du gouvernement sous l’impulsion du Président du Faso, Chef Suprême des armées, se sont traduites par une importante réorganisation des structures des Armées durant l’année écoulée. De même d’importants moyens ont été engagés pour renforcer les capacités opérationnelles ainsi que l’amélioration des conditions de vie des forces de défense et de sécurité.

 La radiation de 566 militaires et 136 policiers identifiés pour leur implication personnelle dans les actes de vandalisme et de désobéissance lors des évènements de l’année dernière illustre la volonté du gouvernement de restaurer l’autorité de l’Etat et de rétablir la discipline et les valeurs républicaines au sein des forces de défense et de sécurité.

**En matière de gouvernance locale**, l’avènement de la communalisation intégrale du territoire a incontestablement contribué à changer l’image de nombreuses communes à travers le pays. L’Etat a même consenti des efforts financiers pour doter les collectivités territoriales d’un minimum d’infrastructures et assurer leur fonctionnement. En vue du renforcement des instruments de financement existants déjà ainsi que des capacités des collectivités locales, le gouvernement a obtenu un financement de 30 milliards de francs CFA avec la Banque mondiale pour la mise en œuvre du Projet d’appui aux collectivités territoriales (PACT).

Cependant, il faut déplorer les insuffisances relevées dans notre système de décentralisation liées soit aux défaillances des acteurs eux-mêmes soit à l’incohérence ou au tâtonnement de certaines de nos actions en la matière.

Le gouvernement n’a pas hésité à prendre des mesures disciplinaires à l’encontre des élus locaux qui se sont illustrés négativement dans l’exercice de leurs fonctions. De même, il a tiré des leçons liées aux insuffisances constatées dans les transferts de compétences. Il nous parait indispensable de mener une réflexion approfondie sur l’exercice du pouvoir local afin que le processus de décentralisation obéisse aux attentes des citoyens.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**En matière de diplomatie et de politique étrangère**, les médiations conduites par notre pays notamment en Côte d’Ivoire a permis un retour progressif de la paix dans ce pays. Pour autant, le Burkina a poursuivi ses efforts en assurant le suivi post conflit, afin de contribuer au maintien et à l’accroissement de la stabilité dans ces Etats.

Les événements survenus au Mali le 22 mars viennent compliquer la situation d’un pays déjà fragilisé par la rébellion. En tout état de cause, le gouvernement du Burkina Faso attaché à l’Etat de droit et à la démocratie ne saurait cautionner toute prise de pouvoir par la force. C’est pourquoi notre position reflète celle déjà exprimée par l’Union Africaine et la CEDEAO, à savoir le retour immédiat de l’ordre constitutionnel et le respect de l’intégrité territoriale du Mali. Nous saluons à cet effet, la désignation du Président du Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE comme médiateur de la CEDEAO dans la résolution de la crise malienne. Cette confiance faite une fois de plus au Président du Faso par ses pairs ouest-africains, traduit la reconnaissance de son engagement en faveur de la paix et de développement dans la sous-région.

 La rébellion dans le nord Mali constitue également une préoccupation majeure pour le gouvernement burkinabè avec le flot de réfugiés arrivés sur notre territoire. Face à cette situation, un Comité interministériel présidé par le Ministère en charge de l’Action sociale et de la Solidarité nationale a été mis en place. Des sites ont été ou sont en train d’être identifiés dans les provinces du Soum, de l’Oudalan et dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso pour l’accueil des réfugiés. Pour leur prise en charge, les efforts du Burkina Faso sont appuyés par l’UEMOA, les agences du système des Nations Unies et des pays amis comme l’Algérie.

Nonobstant le coup d’Etat du 22 mars, pour un règlement de la situation créée par la rébellion au nord du pays, il faut parvenir à établir un dialogue inclusif qui pourrait impliquer les pays limitrophes du Mali, les organisations comme la CEDEAO, l’Union Africaine et éventuellement l’Organisation des Nations Unies. Il faut une solution globale de sortie de crise qui sauvegarde la stabilité institutionnelle et la paix sociale de la République du Mali car il y va de la stabilité de toute la sous région.

**En matière de coopération transfrontalière**, notre pays a initié conjointement avec la Côte d’Ivoire et le Mali un certain nombre d’actions qui visent la réalisation de projets intégrateurs au profit des populations frontalières des trois pays. Par ailleurs, la procédure de règlement pacifique du différend frontalier avec la République du Niger se poursuit avec le dépôt des mémoires et contre-mémoires des deux parties auprès de la Cour Internationale de Justice.

**En matière d’intégration régionale**, l’engagement de notre pays s’est traduit par sa participation à toutes les rencontres des organisations sous-régionales et régionales autour de questions diverses. Il s’est également manifesté par les nombreuses consultations bilatérales avec les pays de la sous-région et de l’Afrique, de même que par les différentes visites d’amitié et de travail à travers le monde. Le point d’orgue reste sans conteste la deuxième Conférence au Sommet avec la République de Côte d’Ivoire tenue le 18 novembre 2011 à Ouagadougou, sous l’égide des deux Chefs d’Etat. Cette Conférence a permis de prendre dix sept (17) importants engagements et décisionsau bénéfice de nos deux peuples.

Dans le souci de renforcer l’action diplomatique au service de la paix et du développement, des actions ont été engagées en vue du renforcement des capacités des ressources humaines, d’améliorer le fonctionnement de l’administration et de répondre aux préoccupations des agents. L’activité phare aura été de toute évidence, la tenue de la 12e Conférence des Ambassadeurs et Consuls généraux du 20 au 22 février 2012.

**Pour ce qui est du rayonnement international de notre pays,** les consultations entreprises au niveau national ainsi que l’offensive diplomatique tous azimuts de la part des plus hautes autorités du pays, ont permis de rétablir la confiance. C’est cet état de fait qui a permis l’engagement de nombreux partenaires à nos côtés pour le financement de la SCADD.

C’est le lieu pour moi de saluer les efforts de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, qui ont abouti à la désignation de notre compatriote Kadré Désiré OUEDRAOGO au poste de Président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO). Je saisis l’occasion pour adresser mes vives félicitations au nouveau Président en exercice de la CEDEAO, au nom du gouvernement.

Les années à venir nous permettront d’élargir davantage le cercle de nos amis en redéployant notre couverture diplomatique.

Le gouvernement burkinabè salue la bonne tenue de l’élection présidentielle au Sénégal, la maturité politique du peuple sénégalais et adresse ses vives félicitations à Monsieur Macky Sall pour sa brillante élection à la tête de son pays.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

**Concernant la gouvernance économique**, la crise sociale que le Burkina Faso a connue en 2011 a commandé la prise de mesures pour en juguler les effets. Ces mesures ont eu des impacts sur le budget de l’Etat à travers les deux lois de finances rectificatives qui ont été votées par l’Assemblée nationale. Au titre de ces impacts, on peut citer celles relatives aux mesures sociales et celles portant sur la réparation des dégâts.

**Au titre des mesures sociales**

Elles portent sur :

* la suppression de la taxe de développement communal dont la compensation en perte de recettes est évaluée à 1 milliard de francs CFA ;
* la réduction du taux d’imposition de l’impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) de 10% qui représente une moins value de recettes budgétaires de 4 milliards de francs CFA ;
* la prise en charge des dossiers sociaux pour un montant de 3,7 milliards de francs CFA ;
* la subvention des produits de première nécessité d’un montant de 5 milliards de francs CFA ;
* l’atténuation des effets de la hausse des prix des hydrocarbures sur les prix à la pompe avec une subvention de 4,3 milliards de francs CFA ;
* la stabilisation du coût de l’électricité avec une dotation complémentaire au titre de la subvention des hydrocarbures faite à la SONABEL pour un montant de 3,8 milliards de francs CFA ;
* la régularisation des avancements des fonctionnaires avec l’engagement du Gouvernement à apurer toutes les corrections des avancements de 2008 et antérieures au plus tard en juin 2011 et celles de 2009 au plus tard en septembre 2011 dont l’incidence financière sur le budget 2011 est de 12,2 milliards de francs CFA. Ce montant qui intègre également les engagements pris au profit des partenaires sociaux correspond aux ouvertures de crédits faites dans les deux (02) lois de finances rectificatives pour l’exécution du budget de l’Etat, gestion 2011.

En outre, pour atténuer la rigueur de la vie chère, il a été mis en place des boutiques témoins pour la vente de vivres à prix social. Dans ce cadre, il est prévu au titre de 2012 la mise en œuvre d’un programme de supervision des prix des produits de grande consommation. Ce programme qui s’inscrit dans la volonté du gouvernement à mettre en place un dispositif efficace de surveillance des prix des produits de grande consommation, a pour objectifs :

* d’aboutir à des propositions concrètes de mesures susceptibles de réduire effectivement le prix des produits de grande consommation ;
* de mieux surveiller les prix aux consommateurs en vue d’alerter à temps, le gouvernement sur leurs éventuelles fluctuations.

La lutte contre la vie chère est une œuvre collective. Malgré sa volonté affichée et les mesures prises, le gouvernement ne peut à lui seul garantir la vérité des prix sur tout le territoire s’il n’est pas soutenu par les organisations de défense des consommateurs, par les syndicats des commerçants et par la population.

**Au titre de la réparation des dégâts**

L’incidence financière de la réparation des dégâts se répartit comme suit :

* 2 milliards de francs CFA pour l’appui au secteur productif privé ;
* 11 milliards de francs CFA pour les indemnisations et l’appui à la reprise des activités dans le secteur du commerce (ambulants et assimilés, secteur informel, PME, stations services, grandes surfaces et hôtels) ;
* 1,7 milliards de francs CFA pour la prise en charge de l’indemnisation au titre des biens et domiciles privés endommagés ;
* 2 milliards de francs CFA pour la réhabilitation des bâtiments et équipements administratifs endommagés.

**Au total, le montant des ressources budgétaires engagées pour faire face à la crise s’élève à 50,8 milliards de francs CFA dont 5 milliards au titre des pertes de recettes.**

Ces besoins ont été entièrement financés par les ressources internes, le Burkina n’ayant bénéficié d’aucun décaissement tout au long du premier semestre de la part des partenaires techniques et financiers (PTF) au titre des appuis budgétaires.

Ces efforts ont été consentis tout en continuant à assurer sans interruption la couverture des besoins incompressibles (salaires, service de la dette, paiements des fournisseurs, etc.) mais aussi, sans remettre en cause le financement des secteurs sociaux.

Ces performances sont à mettre à l’actif de la capacité de notre pays à faire face aux crises sans remettre en cause les équilibres financiers et tout en continuant à assurer le minimum du fonctionnement de notre administration. Cette capacité est le fruit des réformes engagées qui ont permis à notre pays d’asseoir des fondamentaux solides.

L’une des priorités du budget de l’Etat, gestion 2012 est d’assurer de la sécurité alimentaire. C’est dans cette perspective que le gouvernement a inscrit dans le budget 2012 les crédits suivants :

* 2,2 milliards de francs CFA pour la promotion de la petite irrigation villageoise ;
* 10,2 milliards de francs CFA pour la réalisation de barrages et de périmètres aménagés et la réhabilitation/réfection de barrages dégradés et sinistrés ;
* 7,6 milliards de francs CFA au titre de subvention d’intrants agricoles aux producteurs ;
* 2,8 milliards de francs CFA destinés à constituer le stock de sécurité alimentaire et d’intervention.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

En dépit des chocs exogènes, de la mauvaise campagne agricole consécutive à la faible pluviométrie enregistrée et des répercussions de la crise sociopolitique, les performances économiques du Burkina Faso restent appréciables.

L’ambition affichée par mon gouvernement est l’atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui entrent en droite ligne des objectifs fixés par la SCADD et le Programme quinquennal du Président du Faso, dans la perspective de faire du Burkina Faso, un pays émergent.

Dans ce sens, le renforcement des capacités constitue un des défis à relever pour accélérer la croissance économique et pour améliorer les conditions de vie des populations. Le gouvernement a concentré ses efforts sur l’élaboration du plan d’actions de la Politique nationale de renforcement des capacités.

Dans l’optique d’accroître l’efficacité de la dépense publique, des actions ont été engagées en vue d’améliorer sensiblement la programmation budgétaire. Ces actions ont essentiellement porté sur l’opérationnalisation du budget programme, la rationalisation de la chaîne de la dépense, le renforcement du contrôle physique des commandes publiques et de la gestion des marchés publics, la mise en œuvre de la maîtrise d’ouvrage déléguée ainsi que la maîtrise des dépenses de fonctionnement de l’administration. La mise en œuvre des recommandations issues du forum national des marchés publics, tenu en octobre 2011, devrait contribuer à améliorer sensiblement l’exécution de la dépense publique et partant, des investissements.

**Au niveau de la mobilisation des ressources**, les efforts ont porté sur la mise en œuvre de la réforme de la politique fiscale, la réorganisation et le renforcement des capacités des régies de recettes, l’élaboration de la Stratégie Globale de Mobilisation des Ressources Financières (SGMRF), la prospection de sources innovantes de financement à travers notamment l’expérimentation du Partenariat Public-Privé (PPP) ainsi que la lutte contre la fraude et le faux.

Au niveau du **secteur réel,** le taux de croissance économique a régressé en se situant à 4,1% en 2011 contre 7,9% en 2010. En 2011, la croissance économique a été tirée particulièrement par le dynamisme du secteur minier et des activités du tertiaire dans une moindre mesure. Ainsi, les contributions à la croissance ont été respectivement de 2,34% et de 2,1% pour ces deux secteurs, alors que le secteur primaire a contribué à hauteur de 1,2%, compte tenu du déficit agricole enregistré.

Les bonnes performances du secteur secondaire résultent de la hausse de la production de l’or et de l’embellie du cours de l’or consécutive à la conjoncture mondiale.

S’agissant de **l’évolution des prix**, l’année 2011 a été marquée par une hausse de 2,8% du niveau général des prix à la consommation contre une baisse de 0,6% en 2010 en raison de la hausse des prix consécutive à la mauvaise campagne agricole. L’inflation a toutefois été contenue grâce aux mesures prises par le gouvernement au cours de l’année écoulée.

Concernant **les finances publiques**, à fin décembre 2011, le niveau global de mobilisation des ressources de l’Etat se chiffre à 1 245,78 milliards de francs CFA pour une prévision annuelle révisée de 1 259,06 milliards, soit un taux de réalisation de 98,90% contre 90,40% à la même période en 2010. En glissement annuel, les recettes totales ont progressé de 15,16% correspondant à un montant de 163,96 milliards de francs CFA. Cette performance s’explique essentiellement par les recettes ordinaires mobilisées à hauteur de 800,92 milliards de francs CFA sur une prévision révisée de 718,04 milliards, soit un taux de réalisation de 111,54% contre 94,03% en 2010. En glissement annuel, les recettes ordinaires ont progressé de 23,69%, soit 153,38 milliards de francs CFA en valeur absolue.

Cette performance réalisée par les régies de recettes a permis d’atteindre un taux exceptionnel de pression fiscale de 14,7% contre 13% en 2010, pour une norme communautaire de 17%.

Quant aux recettes extraordinaires, elles se sont chiffrées à 444,86 milliards de francs CFA pour une prévision annuelle révisée de 541,02 milliards de francs CFA, soit un taux de décaissement de 82,20% contre un taux de 85,4% à la même période en 2010.

S’agissant des dépenses, elles ont été exécutées à hauteur de 1 139,35 milliards de francs CFA sur une dotation corrigée de 1 264,76 milliards de francs CFA correspondant à un taux d’exécution de 90,08% contre 91,11% en 2010. En glissement annuel, les dépenses exécutées ont enregistré une hausse de 56,41 milliards de francs CFA, soit un taux de progression de 6,34%. Cette hausse est la résultante des progressions constatées au niveau de tous les titres, à l’exception des dépenses d’investissement qui ont régressé de 10,88%, correspondant à une baisse de 54,41 milliards de francs CFA par rapport à 2010.

Au total, le solde budgétaire global à fin décembre 2011 est ressorti excédentaire de 106,43 milliards de francs CFA imputable aux ressources totales qui ont connu une hausse plus importante (15,2%) que celle des dépenses (4,47%) par rapport à leur niveau en 2010 à la même période.

**Au niveau des échanges extérieurs,** les projections de la balance commerciale du Burkina Faso pour 2011 font état d’un solde déficitaire de 112,7 milliards de francs CFA, en amélioration de 29,1 milliards de francs CFA par rapport au déficit de 2010 qui était de 141,8 milliards de francs CFA. Cette amélioration de la balance commerciale s’explique en partie par la forte augmentation des exportations de l’or.

Seule une politique économique et financière clairvoyante est à même d’impulser un développement endogène facteur de croissance et de réduction sensible de la pauvreté. Aussi, en vue d’assurer le développement du secteur financier et la pérennité des systèmes financiers décentralisés, notre pays s’est doté d’une stratégie de développement dudit secteur, assortie de son plan d’actions adoptées en 2011. La stratégie nationale de micro finance a également été révisée en vue de favoriser l’accès des populations et des PME/PMI aux produits et services financiers diversifiés et adaptés à leurs besoins.

En plus des actions de supervision du système financier, les actions de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ont été menées dans la perspective d’assainir le système financier et d’améliorer sa contribution à l’économie.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Le fait majeur de notre politique économique aura été le début de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Le coût global de la mise en œuvre de la SCADD sur la période 2011-2015 est estimé à 7 496,20 milliards de FCFA, soit environ 1 500 milliards de FCFA par an.

Le schéma de financement prévoit 63,3% de ressources propres et 34,5% de ressources extérieures. Les 2,2% restants seront couverts par les emprunts obligataires et les mécanismes de partenariat public-privé.

En vue de la mobilisation des ressources nécessaires, il a été organisé à Paris du 1er au 2 février 2012 une conférence internationale sur le financement de la SCADD.

Les résultats de la Conférence sont fort encourageants et nous donnent de réels motifs de satisfaction. Les participants ont unanimement salué la pertinence des choix opérés et se sont engagés à accompagner pleinement le pays dans la mise en œuvre des actions prévues. La quasi-totalité des partenaires à la conférence ont fait des annonces sur les appuis financiers qu’ils sont disposés à apporter au pays.

Suivant les premières estimations, ces contributions se chiffrent à environ 2 651 milliards de francs CFA, ce qui représente 96% des 34,5% des besoins de financements extérieurs de la SCADD. Si l’on tient compte des financements attendus des autres partenaires publics et du secteur privé ainsi que de l’épargne intérieure, les besoins de financements de la SCADD seront largement couverts.

Dans le cadre du suivi des conclusions de la conférence de Paris, il est prévu l’organisation des missions de terrain au Burkina Faso pour permettre aux acteurs du secteur privé de saisir les opportunités qui leur sont offertes. Par ailleurs, des tables rondes pour le financement de divers projets et programmes seront organisées dans les jours à venir pour mieux capitaliser les différents engagements de nos partenaires.

Je voudrais saisir l’occasion pour témoigner à tous nos partenaires qui ont renouvelé leur confiance au Burkina Faso, notre gratitude et toute notre reconnaissance.

Pour le suivi et l’évaluation de la Stratégie, le dispositif institutionnel prévoit le maintien et le renforcement des cadres sectoriels de dialogue, les revues annuelles et régionales. Le dispositif est principalement engagé à la production des documents clés du suivi et de l’évaluation à savoir la matrice triennale de performances pour la programmation de la mise en œuvre de la SCADD et le rapport annuel de performances, deux instruments développés au niveau national, en cohérence avec le processus de préparation du budget de l’Etat. Ils seront désormais annexés respectivement aux projets de loi de finances et de loi de règlement soumis au Parlement.

### IV – DYNAMIQUES NOUVELLES POUR L’ECONOMIE ET PRIORITES TRANSVERSALES

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

Les actions majeures réalisées en 2011, **en matière de promotion de la Femme,** s’articulent autour des six programmes et actions prioritaires du Plan d’Actions Opérationnel de la Politique Nationale du Genre (PAO/PNG).

La tenue, en avril 2011, de la 1ère session du Conseil National pour la Promotion du Genre, a constitué le point de départ de la mobilisation générale autour de la Politique Nationale Genre et de son plan d’actions opérationnel.

Je tiens à saluer le succès de la commémoration de la journée de la femme le 8 mars dernier sur l’ensemble du territoire sur le thème : « Mobilisation générale contre la mortalité maternelle, la responsabilité des hommes ». Ce thème a été l’occasion de mesurer à quel point dans notre pays, nous devrions encore redoubler d’effort pour garantir aux femmes burkinabè des maternités sans risques.

**Dans la perspective de desserrer la contrainte démographique**,le gouvernement a révisé le document de politique nationale de la population et adopté son plan d’actions ainsi que celui de la politique nationale en matière de migration.

Les actions fortes **en matière d’environnement et de développement durable** ont concerné l’élaboration d’un bilan de 20 ans d’engagement du pays vers le développement durable. Ce bilan a recommandé l’élaboration d’un document d’orientation du développement durable pour les principaux secteurs d’activités.

Les travaux de relecture de la Réorganisation Agraire et Foncière (RAF) ont été finalisés et le projet de loi est en attente d’adoption. En outre, l’élaboration du Schéma national d’aménagement du territoire (SNAT) s’est poursuivie en 2011. Les travaux seront bouclés courant 2012 et le projet de loi y relatif sera soumis à votre auguste Assemblée.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

**Les activités sportives et les loisirs** constituent, faut-il le rappeler, un outil de développement social et économique, un moyen de rayonnement international et un facteur de renforcement de la coopération avec les autres nations, en tant qu’élément de promotion de paix et de bien-être. Dans ce domaine, l’action du gouvernement a consisté à renforcer les infrastructures et à soutenir les activités sportives. Ces efforts ont été couronnés par de résultats significatifs dans plusieurs disciplines, comme le football, le cyclisme, le judo et la boxe. Même si les résultats enregistrés par les Etalons lors de la dernière Coupe d’Afrique des Nations étaient en deçà de nos espoirs, nous restons convaincus que nous sommes sur le bon chemin.

Je saisis cette opportunité pour adresser toutes nos félicitations et mes encouragements à la nouvelle direction de la Fédération Burkinabè de Football et leur assurer du soutien du gouvernement dans sa mission.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Députés,**

La résolution de la crise sociopolitique que notre pays a vécue l’année dernière a placé **la communication** en première ligne de l’action gouvernementale, comme outil de dialogue incontournable.

 Ce dialogue sera renforcé par d’autres initiatives visant à toucher différents publics en dehors du circuit des médias, notamment dans les régions et auprès de la diaspora.

La fusion de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina, de la Direction Générale des Centres d’Emission et de la Direction Générale de la Radio rurale participe de la volonté du gouvernement de renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles des médias publics en vue de soutenir ces initiatives de communication. Elle se traduira par la déconcentration de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina, notamment l’implantation de Centres de production télévisuelle en tandem avec les Conseils régionaux et municipaux, en prélude aux RTB2-Région.

Je salue le professionnalisme de la presse nationale qui lui vaut d’être un acteur majeur de l’enracinement de la démocratie et de la bonne gouvernance dans notre pays.

Le gouvernement continuera de lui apporter son appui multiforme pour lui permettre de jouer pleinement son rôle et de remplir sa mission de service public.

Nous restons convaincus que la liberté de la presse et la liberté d’opinion fondées sur le sens de responsabilité des communicateurs sont des composantes essentielles de l’architecture institutionnelle de la gouvernance démocratique.

C’est pour renforcer le rôle que jouent les médias dans notre système de gouvernance que les travaux du Conseil consultatif pour les réformes politiques ont préconisé la constitutionnalisation du Conseil Supérieur de la Communication, pour lui assurer une plus grande indépendance et un meilleur ancrage institutionnel.

La dépénalisation du délit de presse reste aussi un sujet de préoccupation sur lequel j’engagerai la réflexion de tous les acteurs. Et toujours dans la volonté de consolider le rôle des médias dans notre processus de développement, l’actualisation des textes de base du secteur de la communication figure en bonne place dans notre agenda.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Le développement est une œuvre de longue haleine marquée par de nombreux obstacles. Nonobstant nos acquis, nous sommes conscients qu’il reste encore beaucoup à faire. Durant ces mois, j’ai parcouru le Burkina et visité des réalisations. S’il m’a été donné de constater que nous sommes un pays en pleine construction et que le souci d’un développement équitable entre régions est une réalité, il reste que j’ai été parfois déçu par la contreperformance de nombreux projets, des chantiers mal exécutés ou abandonnés. J’ai été touché par les effectifs pléthoriques dans les écoles et les lycées. L’insuffisance des CSPS ou l’état chaotique de certaines voies de communication. J’ai mesuré les efforts que le gouvernement doit toujours déployés sans relâche et sans complaisance pour permettre d’atteindre les engagements pris par le Président du Faso devant les citoyens qui l’ont massivement élu en novembre 2010. La nouvelle gouvernance que nous prônons ne peut se satisfaire de la médiocrité ou de la négligence. C’est pourquoi, plus que jamais chaque responsable est tenu d’une obligation de résultat, faute de quoi il s’expose à une sanction. Mais il est aussi de la responsabilité de tous de veiller à la bonne exécution des chantiers publics.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

La question de l’incivisme devient de plus en plus une source de préoccupation dans notre pays. Chaque Burkinabè doit être conscient de ses droits et devoirs dans un esprit de responsabilité, d’imputabilité, d’empathie, de respect des autres et des biens publics et privés.

Le Burkina Faso est la propriété commune de toutes et de tous et doit bénéficier de notre indéfectible amour et de notre engagement sans réserve pour sa construction. J’invite chaque Burkinabè, et particulièrement les jeunes, à cultiver un esprit de citoyenneté et de civisme responsables dans notre quête du mieux-être. Aux adultes, il est indispensable que nous donnions l’exemple et assumions nos responsabilités de modèles. Ensemble, nous devons contribuer à renforcer la puissance publique, protectrice de l’intérêt général et du bien être individuel.

**Monsieur le Président,**

**Honorables Députés,**

Parvenu au terme du bilan de la Nation, je voudrais juste rappeler que celui-ci n’est pas l’œuvre exclusive du gouvernement mais bien plus le résultat de l’action conjuguée de tous les Burkinabè, gouvernants et gouvernés, travailleurs du public et du privé, hommes et femmes, jeunes, adultes et personnes âgées, ONG et société civile. Notre vision, sous l’impulsion du Chef de l’Etat, vise à bâtir un Burkina Faso de paix, de prospérité, terre de dignité et de respect.

Comme un seul homme, donnons-nous la main pour relever le défi. Chaque Burkinabè, de tout bord et de tout niveau, compte dans cette ambition de provoquer et de conduire le changement. Chacun est une solution et le problème n’est pas l’autre mais notre condition de pauvreté. Nous avons un ennemi commun, la pauvreté, et une ambition commune, l’émergence. Comment se désolidariser de cette action collective et synergique pour le changement au service de tous et de chacun ? Comme le souligne de manière éloquente Jim Rohn, « Ce n’est pas le vent qui décide de votre destination, c’est l’orientation que vous donnez à votre voile. Le vent est pareil pour tous ». Notre grandeur dépendra de notre décision et de notre capacité à être plus fort que notre condition. S’il est vrai que nous sommes souvent gagnés par le découragement parce que nous souhaitons que les choses aillent plus vite qu’elles ne sont, il importe de ne jamais se décourager car l’avenir sourit toujours à ceux qui se battent et qui voient les choses plus positives que négatives. Comme le dit si bien Robert Goddard « Il est difficile de définir ce qui est impossible, car le rêve d’hier devient l’espoir d’aujourd’hui et la réalité de demain ».

C’est pourquoi, du haut de cette tribune, j’invite l’ensemble des forces vives de notre nation à se donner la main pour bâtir un Burkina digne, fort et respecté dans la cohésion, la discipline et la solidarité.

**Vive le Burkina Faso.**

**Je vous remercie.**